

Négociations avec Québec

Mise à jour le mardi 20 mai 2008, 17 h 09 .



Lac Kénogami

Elkem Métal souhaite être dédommagée par Québec pour sa perte de production hydroélectrique, qui résulte du nouveau plan de gestion du niveau du lac Kénogami.

L'entreprise possède un barrage sur la rivière Chicoutimi qui lui fournit une partie de l'électricité nécessaire à sa fonderie de ferrosilicium. En échange, elle paie des droits au gouvernement du Québec, qu'elle essaie maintenant de renégocier.

Elkem Métal estime que l'obligation de garder le lac Kénogami à un niveau qui permet les activités balnéaires et nautiques durant l'été lui fait perdre près de 150 000 \$ par année. « Le montant peut ne pas paraître énorme, mais il faut comprendre qu'après le déluge, le niveau d'opérations a été baissé. Cette baisse-là représente à elle seule à peu près 450 000 \$ [annuellement] de pertes de revenus », indique le directeur général des activités de fonderie d'Elkem Métal, Jean Villeneuve.

Jean Villeneuve ne remet toutefois pas en cause le plan de gestion du lac, lequel, selon lui, a pratiquement éliminé les tensions autrefois constantes entre l'entreprise et les riverains.